

ACTION DE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT DES MONTS DE LA MADELEINE SUR SAINT BONNET



Environnement – Tourisme – Patrimoine

“Vers un Parc naturel régional”

• Un trésor végétal dans les zones humides

Le Massif des Monts de la Madeleine est marqué par un climat aux influences atlantiques et cette caractéristique induit la présence d'un cortège d'espèces végétales bien particulier. Ces végétaux sont une véritable richesse pour le patrimoine naturel de notre territoire.

Le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM) a été interpellé par le Conservatoire Botanique du Massif central pour la recherche de ces plantes grâce au programme "Flore patrimoniale de la Loire". En été 2021, des prospections ont été menées par le SMMM et ont permis de découvrir une quinzaine de stations sur la Commune de Saint-Bonnet-des-Quarts.

Ces raretés floristiques, aux petites fleurs, ne mesurent pas plus de quelques centimètres de haut et se cachent dans certains milieux humides autour de vous : prés humides pâturés, prairies tourbeuses et bas-marais, berges des étangs et des mares ...

La meilleure période pour les observer s'étend de juin à septembre, au moment de leur floraison.

Vous pouvez vous aussi rechercher ces plantes et transmettre vos observations au SMMM :



- Le Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*) : ses feuilles, ressemblant à celles de la Menthe, sont duveteuses ce qui leur donne un aspect presque argenté. Au sommet des tiges, se trouve des fleurs jaunes comme celles des autres millepertuis. Il apprécie particulièrement les dépressions aux eaux courantes (biefs, arrivée d'eau ou exutoire des étangs, ...).

- Le Mouron délicat (*Lysimachia tenella*) : il s'étend en tapis sur les zones de terre à nu ce qui lui donne un aspect de plante rampante. Ses fleurs sont roses et ses feuilles se disposent de manière opposée sur la tige. Il apprécie particulièrement les zones de suintement et les milieux pionniers.



- La Petite scutellaire (*scutellaria minor*) : ses feuilles sont ovales ou lancéolées et ses fleurs, qui ressemblent aux fleurs de Sauge, sont rose pâle parsemées de points violet foncé.

D'autres espèces patrimoniales peuvent être présentes tels que le Cirse d'Angleterre et la Wahlenbergie à feuilles de lierre (protégée dans la Loire).

- **Semez une culture diversifiée, accueillez la biodiversité !**

Vous aimeriez agir pour la biodiversité et vous avez une zone d'au moins 1000 m² que vous aimeriez valoriser ? Profitez-en car 2022 est la dernière année où nous pouvons vous proposer de semer une culture diversifiée grâce au « Contrat Vert et Bleu du Roannais » débuté en 2019.

Les mélanges de plantes (mellifères, messicoles, ...) semés sur le territoire permettront de favoriser la diversité de la faune sauvage et de la flore en créant des zones pérennes de gagnage, de refuge et de nidification. Les graines sont fournies gratuitement par le SMMM ou la Fédération des Chasseurs de la Loire.

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver un article sur ce programme dans le bulletin municipal 2020 de votre Commune ou bien contacter le SMMM directement.



- **Le tremplin Loire/Allier pour la Via Sancti Martini**

Le chemin de Saint Martin venant de Hongrie, en passant par Roanne pour rejoindre Vichy, abouti à Tours et boucle ainsi les 2500 km de parcours. Sur le trajet Roanne-Vichy, on le retrouve aux Biefs, commune de St-Bonnet-des-Quarts.

Ce cheminement, pouvant s'effectuer dans les deux sens, est développé sur le massif, depuis 2015, par le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM).

Au hameau « les Biefs », il y a changement de département la rencontre avec un autre itinéraire culturel européen « le Chemin de Saint Jacques de Compostelle ».

Ce lieu de croisement est idéal, pour le public empruntant le chemin de St Martin, puisque le village des Biefs abrite le gîte communal ainsi que d'autres hébergements.

A travers la bande verte et citoyenne du chemin de Saint Martin, Saint-Bonnet-des-Quarts peut ainsi dévoiler son identité. Cette démarche spécifique à cette grande itinérance, recense alors les éléments qui constituent la spécificité des territoires traversés dans chaque commune.

Un recensement est pratiqué par le SMMM au sujet des savoir-faire, des produits locaux, du patrimoine, des initiatives durables, des traditions... Grâce à cet outil, les randonneurs, pèlerins et familles, parcourant la commune, seront alors invités à découvrir ces richesses, à participer par exemple à la Fête des Balais, à faire connaissance plus en détails avec l'histoire des « Biefs », lieu où ont vécu des communautés paysannes. Ce hameau a été un lieu de résistance. On peut y voir son clocheton récemment restauré ...

N'hésitez pas à nous faire parvenir ce qui appartient à Saint-Bonnet-des-Quarts et qui fait que cette commune n'est pas comme les autres.

- **Le plessage, un geste important pour la nature**

Il existe une technique respectueuse des haies, qui permet de les conserver pour leurs nombreux atouts. Cette technique d'entretien de ces linéaires de végétaux peut être pratiquée manuellement, par tous, avec une serpette. Savoir-faire des Monts de la Madeleine, le plessage fait partie du patrimoine du massif et est une solution contemporaine pour maintenir les différents rôles de cet élément paysager qui, notamment, protège naturellement les animaux d'élevage ou sauvages des intempéries, maintient les talus et évite les inondations grâce à ses racines ; ces dernières participent également à dégrader les pesticides en profondeur.

Cette intervention demande peut être un peu plus de temps de travail sur le moment mais en comparaison dans le temps, c'est bien moins qu'en effectuant des passages avec les machines actuelles. De plus, les haies travaillées de cette manière deviennent de véritables réservoirs de biodiversité. Pour tout ces atouts, ayons un œil différent sur les haies vivantes et conservons-les à travers l'application de ce geste de travail utile, autant à l'ornement qu'à l'élevage.



De plus, cette pratique permet aussi de récupérer du bois de chauffage. Le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM) propose, chaque hiver (fin novembre, début décembre et fin février, début mars), plusieurs journées découverte pour vous faire la main.

Ces journées peuvent s'effectuer directement sur la commune de Saint-Bonnet-des-Quarts, sur une haie visitée par avance et avec l'accord du propriétaire. Le choix de ces haies s'effectuent à travers quelques critères, notamment le fait qu'elles soient visibles de la voie publique, qu'elles se situent en bordure de chemin de randonnée, qu'elles mettent en valeur un élément patrimonial...

Si vous pensez à une haie en particulier n'hésitez pas à contacter le SMMM au 04 77 65 10 22.